

PIG* : DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX HABITAT POUR LES COMMUNES D'API



› La marche à suivre :

- Contactez l'Agglo Pays d'Issoire afin de vérifier l'éligibilité de votre projet
- › L'Agglo Pays d'Issoire mandate SOLIHA pour une visite de votre logement
- › SOLIHA vous conseille et vous accompagne gratuitement dans vos démarches

› Quels sont les travaux éligibles ?

- › **Les travaux de rénovation des logements dégradés : un projet global** (Électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, toiture, peinture au plomb ...)
- › **Les travaux de rénovation ou de remise en service de logements vacants sur le secteur locatif ou en accession à la propriété**
- › **Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, occupants leurs logements** (Remplacement de la baignoire par une douche adaptée, monte-escalier, aménagement de pièces en rez de chaussée, rampe d'accès ...)
- › **Les travaux liés aux économies d'énergie : un gain énergétique de 25% ou 35%** (Isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire ...)

* PIG : Programme d'Intérêt Général

› Pour qui ?

- › Vous êtes propriétaire occupant
C'est votre résidence principale, actuelle ou future. Le niveau de ressources ne doit pas dépasser un certain plafond.
- › Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez louer. Vous vous engagez à louer votre logement rénové pour une durée minimum de 9 ans et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

Les conditions à remplir ?

- Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans
- Les travaux seront réalisés par des professionnels du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des partenaires financiers.

Ne tardez pas à en profiter ! Cette opération est mise en place jusqu'en septembre 2021.

Un conseiller peut vous renseigner par téléphone, vous pouvez aussi vous inscrire directement en ligne sur monprojet.anah.gouv.fr.

Contact Agglo Pays d'Issoire - Sarah Srikah
Direction Mobilité et cadre de vie (Service Habitat)
20 rue de la liberté

BP 90162 - 63504 Issoire Cédex

Tel : 04 15 62 20 03

Mail : sarah.srikah@capiissoire.fr

Pour plus de renseignements : <https://www.capiissoire.fr/>